

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 AOUT 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 10 AOUT 2021 à 18 heures 10 sous la présidence de Mr Le Maire, Jackie COLL.

<u>Présents:</u> M. Henri BAUDET, M. André BATAILLE, M. Antonin HUG, Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT, Mr Jackie COLL, Mr Jean-Louis BRUNET, Mr Michel DE LA OSA, Mr Pierre BOUTET

<u>Absents</u>: Mme Anne GALIBERT, Mme Françoise MARTIN, M. Marc BLANIC, Mme Françoise DELCASSO-DEJOUX, Mme Morgane LALOUETTE, M. Marcel BLANC

<u>Procurations</u>: Mme Françoise DELCASSO-DEJOUX a donné procuration à Mr Henri BAUDET Mme Morgane LALOUETTE a donné procuration à Mr Henri BAUDET

Monsieur Jackie COLL ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. L'ordre du jour est évoqué, et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil.

*Désignation du secrétaire de séance

En début de séance, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance. Le Conseil Municipal – à l'unanimité – désigne Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT comme secrétaire de séance.

*Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 15 Juillet 2021

Monsieur Le Maire, Jackie COLL- propose l'approbation du compte rendu de la séance du Jeudi 15 Juillet 2021 dont chaque conseiller a été destinataire.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le compte-rendu du conseil municipal du 15/07/2021 est voté à l'UNANIMITE.

1/COMMANDE PUBLIQUE :

1-1/ Choix entreprise diagnostic de l'organisation de la Mairie de Bolquère

Concernant cette consultation 2 bureaux d'étude ont répondu à la commande :

- Mr Guillaume BARRAUD (Bidart) pour un montant de 12 750.00 € HT pour 15 jours d'intervention
- RH Partners, représentée sur Perpignan par Mme Laurence NEGREL pour un montant de 10 800.00 € HT pour
 9 jours d'intervention

Après discussion entre les conseillers municipaux et la présentation des 2 propositions concernant la méthodologie envisagée et le tarif des prestations envisagées, il est demandé à l'Assemblée délibérante de se prononcer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Intervention de Mr Michel DE LA OSA concernant la nécessité du diagnostic au sein de la Mairie. Départ de Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT de la séance à 18h36, suite à un vif échange avec Mr Michel DE LA OSA.

Mr Jackie COLL est désigné secrétaire de séance.

Pour le bureau d'étude représenté par Mr Barraud :

Pour: 8 voix Contre: 1 voix Abstention: 0

1-2/ Commande étrave transformable - lame bi-raclage véhicule de déneigement

Achat d'une étrave France NEIGE pour le véhicule de déneigement MBTrac de la Commune. L'étrave actuelle date de 1993 et malgré plusieurs réparations ne pourra plus passer au contrôle des mines avec l'engin de déneigement. 3 devis ont été demandés et 2 entreprises ont répondu :

- SARL Arnaud (UR) pour un montant de 15 240.00 € HT- 18 288.00 € TTC avec adaptation de l'étrave sur le véhicule
- Europe Service (AURILLAC) pour un montant de 15 600.00 € HT- 18 720.00 € TTC sans adaptation de l'étrave

Monsieur le Maire propose de se prononcer en faveur de l'entreprise ARNAUD à UR, et de lui donner tout pouvoir pour signer les documents nécessaires.

Pour: 8 Contre: 1 Abstention: 0

QUESTIONS DIVERSES:

Pas de questions diverses à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 19 heures 20 minutes.